

péou et l'Ovra, des outils nécessaires contre l'ennemi commun : le prolétariat qui est resté révolutionnaire ?

Mariottini ne s'est pas laissée prendre au piège. Et elle continue à résister, cherchant en sa foi la force pour poursuivre cette lutte inégale. Jusqu'à quand ?

Les 100 roubles par mois, c'est la famine. Son moral et surtout son physique ont désormais atteint leur limite extrême. Veut-on la conduire jusqu'à la folie ? Veut-on l'assassiner ? Ces interrogations terribles réclament une intervention immédiate si l'on veut sauver une camarade qui, isolée, malade, est en train de sacrifier sa vie dans le « pays du socialisme »...

Gatto MAMMONE.

Nous publions ci-dessous quelques extraits de lettres envoyées par Mariottini à son camarade. Et ceci pour une double raison. Parce que l'exemple d'une camarade qui se voue au sacrifice, avec un naturel qui est le propre de l'héroïsme, ne peut être qu'un réconfort et un stimulant en ces moments où la lâcheté, l'abjuration, les capitulations sont à l'ordre du jour.

Mais essentiellement parce que le centrisme est capable de tout, depuis les faux jusqu'à une contrainte qui pourrait arriver jusqu'à affaiblir la résistance de Mariottini et provoquer un collapse. Mais, quoiqu'il arrive par la suite, l'exactitude inattaquable et implacable de ces lignes écrites spontanément sous le fouet de l'oppression et de la douleur, représentent une condamnation sans appel pour les bourreaux coalisés de Moscou.

(1er novembre 1933) Aujourd'hui même on m'a communiqué mon expulsion du parti et, par conséquent, du travail : Motif : « parce que j'ai maintenu ma liaison avec toi », qui es considéré comme un contre-révolutionnaire... Je me trouve donc sans travail, avec le petit, sans la carte d'alimentation. Le problème le plus grave est : comment me débrouiller, où trouver du travail ? Et le petit ? Comment payer l'asile « qui représente pour lui la vie » ? A toutes ces interrogations, maintenant, sous le coup de l'impression immédiate, je ne sais comment répondre.

(26 décembre 1933). Pour comble de malheur, je suis tombée malade. Je devrai subir une opération. Qui sait comment ça finira. J'éprouve une peur terrible de devoir laisser la peau dans ce pays. Sans compter que je suis encore chômeuse, « puisque dans ma situation d'exclue du parti personne n'a le courage de m'embaucher ». En outre, suivant la loi de « qui ne travaille pas ne mange pas », je suis depuis plus d'un mois sans la carte de pain. Le syndicat ne me donne aucun subside et la Mopre se refuse de me considérer comme émigrée politique.

Conclusion : tu dois mourir de faim toi et tes enfants si tu en as. Voilà où aboutissent toutes les phrases sur la protection de la femme travailleuse. Le pire est que je ne sais comment je m'en tirerai avec ma maladie et ensuite si j'aurais le moyen de partir. J'ai redemandé à nouveau un passeport, mais il semble très difficile qu'il me soit accordé, surtout maintenant, après tout ce qu'il y a eu. « Le petit est menacé d'être chassé de l'asile ». Je me suis adressée au syndicat, mais sans résultat ; je serai certainement forcée de mourir de faim, moi et l'enfant. « Toi, tu ne dois rien dire parce que cela pourrait aller encore plus mal ».

(28 avril 1934). Après cinq mois de chômage, j'ai trouvé, « par hasard », du travail en un laboratoire. Mon travail consiste à coudre à la machine ; les conditions : 700 pièces d'une longueur de 40 centimètres pour 5 kopek. Naturellement, je fais déjà un grand effort pour arriver à en faire à peine la moitié. Mais même si j'arrivais à atteindre la limite, comment ferais-je pour vivre ? Pourrais-je payer l'asile, la chambre et acheter à manger ? Il est clair que je dois encore travailler à la maison et

« après avoir cousu sept heures à la machine, travailler 4 ou 5 heures » (à la machine à écrire) pour arrondir mon salaire. Même en ne tenant pas compte du fait qu'il me manque toujours du temps pour faire toutes les autres choses : laver, songer aux effets de l'enfant ; après le travail, je suis tellement épuisée que je ne puis m'appliquer à rien. « C'est une vie de bête et non d'être humain » : travailler, travailler, toujours et toujours travailler pour un simple morceau de pain et « ne pas même pouvoir satisfaire les besoins élémentaires de la vie ». Non ce n'est pas une vie. Je suis tellement fatiguée que si je n'avais pas le petit je ferais quelque folie...

(30 mai 1934). Pour avoir déclaré aux Commissions (de contrôle) et au représentant (du parti italien) que je ne te considère pas comme un contre-révolutionnaire « uniquement pour cette déclaration », j'ai été exclue du parti.

Ma résistance morale et physique, dans ce domaine, est inépuisable. Comme je n'ai pas plié devant la situation dans laquelle je me suis trouvée pendant les cinq mois de chômage, pendant ma maladie et celle de l'enfant, ainsi je ne plierai pas en une toute autre situation, fût-elle infiniment pire.

(28 octobre 1934). Ainsi qu'il était à prévoir, j'ai à nouveau reçu une réponse négative à ma demande (de partir). La raison dépend du but de mon départ. « Je te prie à nouveau de ne pas rendre la chose publique ».

(8 janvier 1935). Il y a aujourd'hui un mois que nous avons perdu notre cher petit, si gentil que je ne finirai jamais de le pleurer. Je pleure encore maintenant en t'écrivant, car il est si pénible de penser que nous sommes si éloignés justement maintenant que nous aurions le plus besoin d'être ensemble. « Depuis que je n'ai plus de livret » (la carte du parti) « le peu de connaissances que j'avais se sont éloignées ». Le malheur a fait impression ; d'aucuns sont venus me trouver (je ne sais si c'est par simple courtoisie), ces jours-ci, « puis se sont éloignés à nouveau ». Le groupe m'a envoyé un subside, mais j'ai pensé bien faire en ne l'acceptant pas pour ne pas me créer des engagements moraux.

Le physique aussi se ressent des conséquences : cette fois-ci, le mal m'a pris aux yeux. Je devrais peut-être faire une cure générale. Je pense que la meilleure solution serait de se tirer une balle et je suis si lasse, et puis, à quoi sert encore la vie ?

(23 juin 1935). Quant au départ, on m'a dit définitivement « que je dois aller au Consulat, en m'assurant que je ne commettrai pas en cela un acte indigne au point de vue moral et politique », bien qu'on ait dit le contraire à tous les autres. Je n'en suis nullement persuadée et, malgré tout, j'ai encore la pudeur de ne pas passer ce seuil...

(28 juin 1935). Quand, qui sait quand, je pourrai te rejoindre ! J'analyse souvent les dix ans de vie gaspillés, dix années négatives, pendant lesquelles je n'ai rien donné et rien reçu, surtout ces dernières années. J'ai seulement appris à haïr pour toutes les humiliations que j'ai dû subir afin d'assurer une « meilleure existence à mon enfant, humiliations que je n'aurais pas senties si j'avais dû les supporter en un autre pays ». Et maintenant, comme couronnement de tout cela, je ne puis serrer contre le cœur qu'un amas de cendres : une petite urne. Et à toi que t'ont-ils donné ? Une vie de lutttes, de souffrances continuelles, de privations de toutes sortes. Et pourquoi ? Pour que toi aussi tu serres à la fin cet amas de cendres. Le meilleur souhait que je puisse te faire, c'est que « tu puisses garder la foi même si le but devient inaccessible, même s'il devient irréel ».

(19 octobre 1935). Pour le reste, tout comme avant : je n'arrive pas, avec mes maigres entrées, à satisfaire, fût-ce au stricte nécessaire. « C'est la misère, je peux employer cette parole, que je suis forcée d'émettre ». Tu sais que je ne suis pas exigeante, mais « avec 100 roubles par mois, il n'y a qu'à mourir de faim ».